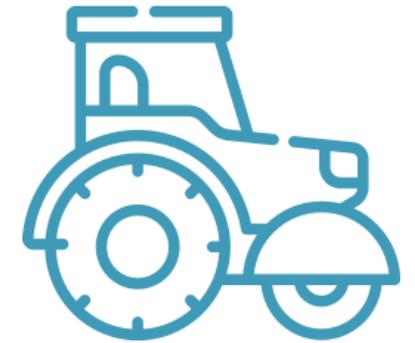


Agriculture et espaces naturels

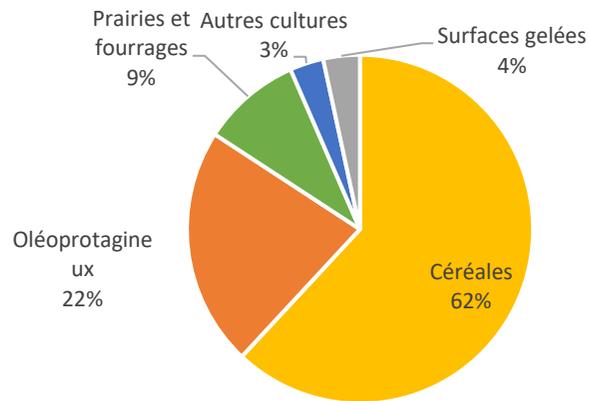




Une forte production céréalière

Sur le territoire du Pays Houdanais, la grande majorité des cultures sont dédiées à la production de céréales avec 62% de la surface renseignée dans le Registre Parcellaire Graphique de 2021 concernant la production de blé (39%), de maïs (4%) et d'orge (16%). La deuxième production du secteur en termes de surface concerne la production d'oléoprotéagineux, avec principalement du colza. Les surfaces concernées s'élèvent à 22 % de la surface dédiée à l'agriculture du territoire. On retrouve ensuite des terres dédiées à l'élevage (9%) et des terres dédiées à la production d'autres cultures comme le pois.

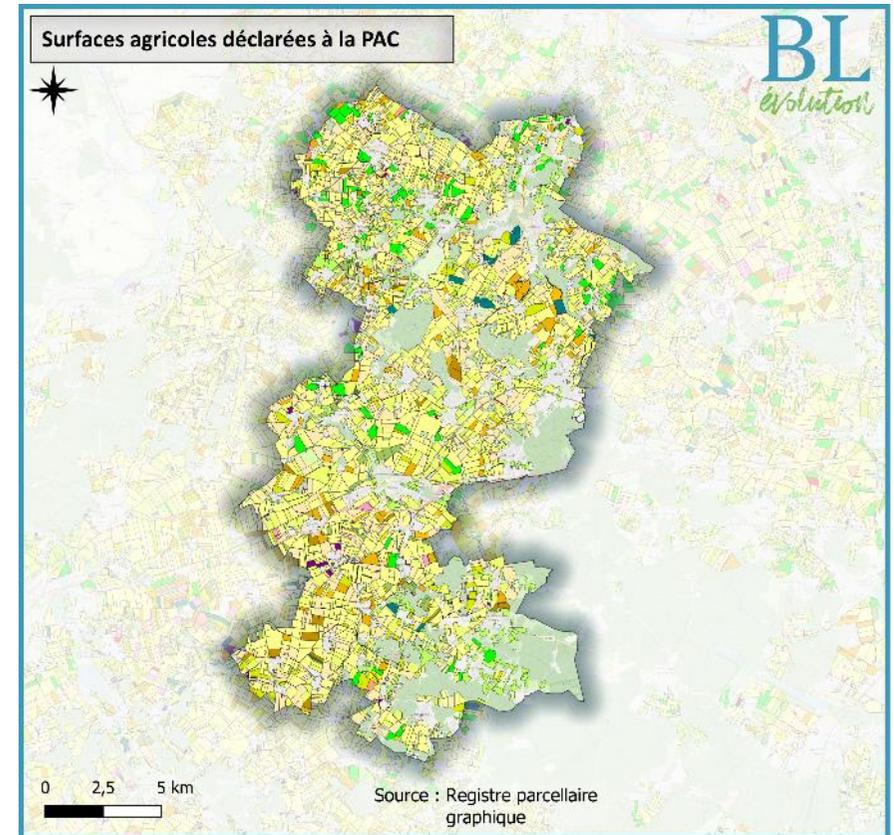
Répartition de la Surface Agricole Utile en 2021 – CC du Pays Houdanais



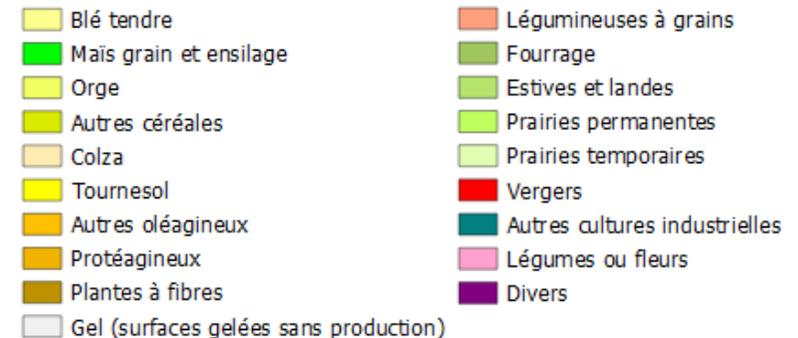
Une activité d'élevage peu intense et en déclin

Sur le territoire de la CCPH, le cheptel est constitué d'environ 2 300 UGB* en 2020, essentiellement des bovins et des volailles, soit moins de 0,15 UBG par hectare en moyenne. En 2010, on comptait plus de 3 800 UBG sur le territoire.

*UGB : Unités de Gros Bétail



Registre Parcellaire Graphique 2020



Source : ASP (Agende de Service et de Paiement)

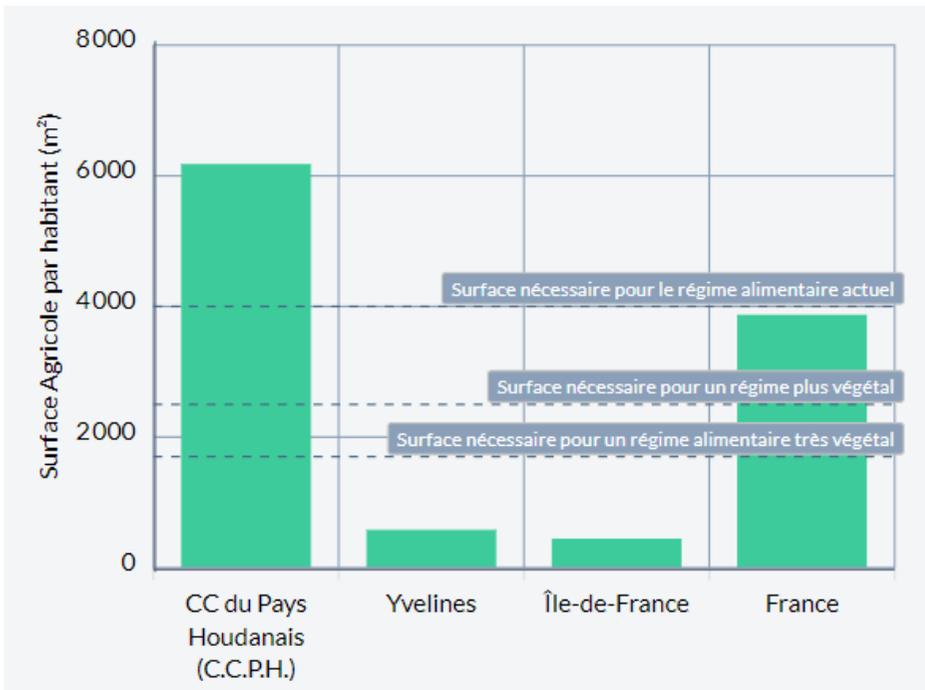


Une production excédentaire mais trop spécialisée

Une production importante en termes de quantité...

L'importance de la surface agricole sur le territoire du Pays Houdanais, et en particulier de la surface en cultures (céréales et oléoprotéagineux essentiellement) se traduit par une production alimentaire importante.

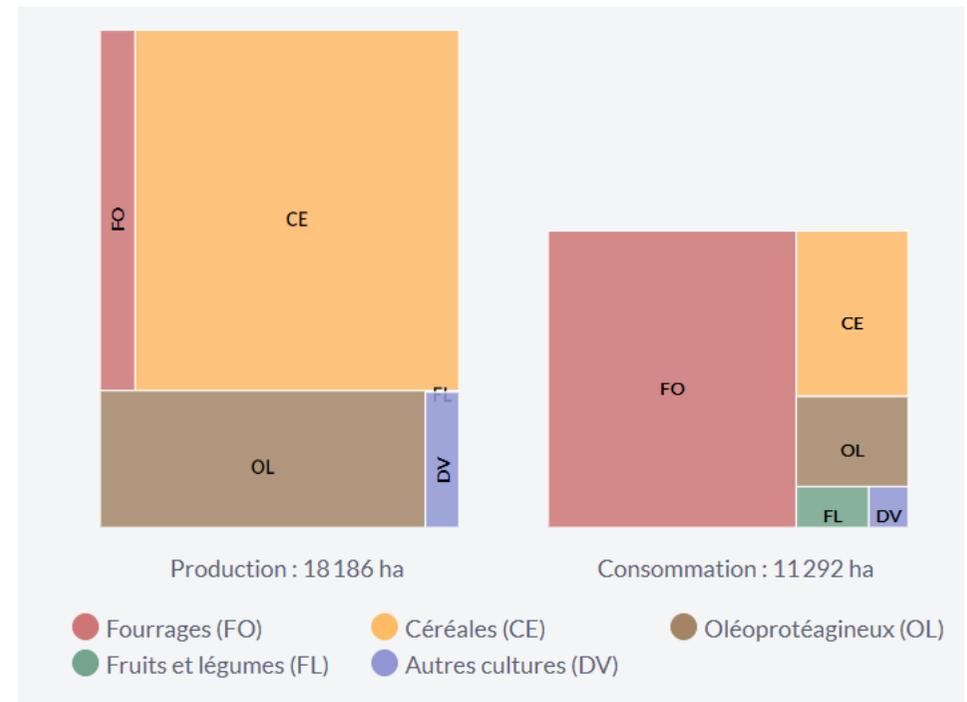
La surface agricole du territoire dépasse la surface théorique nécessaire pour subvenir aux besoins alimentaires actuels des habitants : le territoire est globalement excédentaire en production alimentaire. Cette condition n'est toutefois pas garantie à l'échelle du département des Yvelines, ni de la Région Ile-de-France.



...mais qui masque des déséquilibres importants

La production agricole n'est toutefois pas suffisamment diversifiée pour couvrir l'ensemble des besoins alimentaires actuels des habitants : le fourrage (destinés à l'élevage et donc à la consommation de produits d'origine animale) et les fruits et légumes ne sont pas produits en quantité suffisante sur le territoire pour couvrir la consommation des habitants.

Ainsi, **seuls 40 % de la consommation actuelle pourrait en théorie être couverte par la production locale**. Le territoire est donc largement dépendant des importations et exportations. En moyenne, à l'échelle d'un bassin de vie, plus de 90 % de la production est exportée et dans le même temps plus de 90 % des produits consommés sont importés.



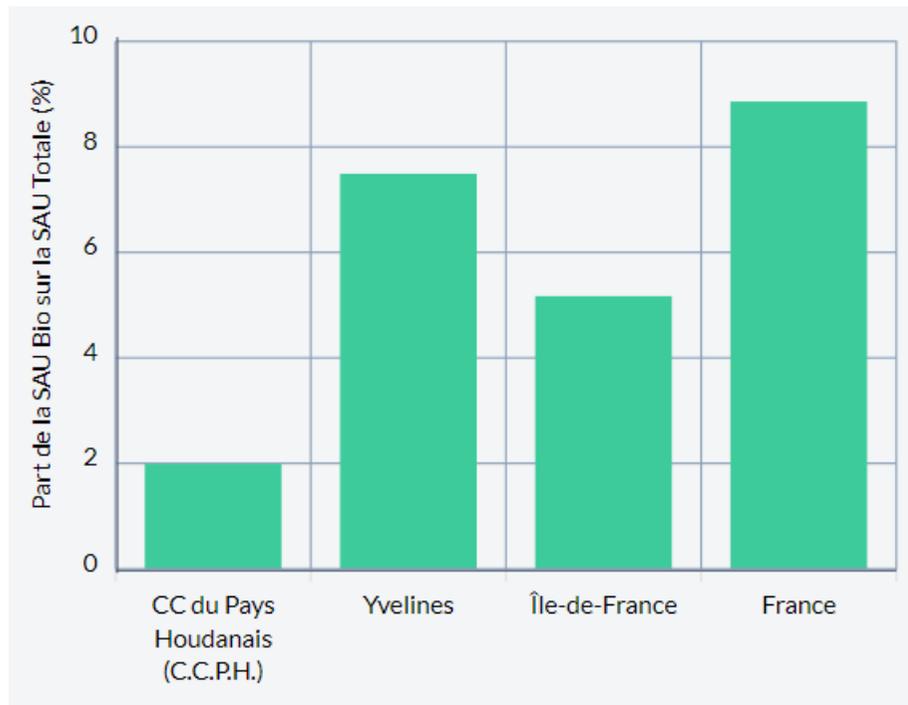


Une agriculture peu favorable à la biodiversité

Seuls 2% de la surface agricole en bio

Pour le territoire du Pays Houdanais, la surface agricole biologique est de 361 ha ce qui représente **seulement 2 % de sa surface agricole utile productive**.

C'est nettement inférieur à la part de surface biologique dans le département (7,5%) et en moyenne nationale (9% de la SAU).

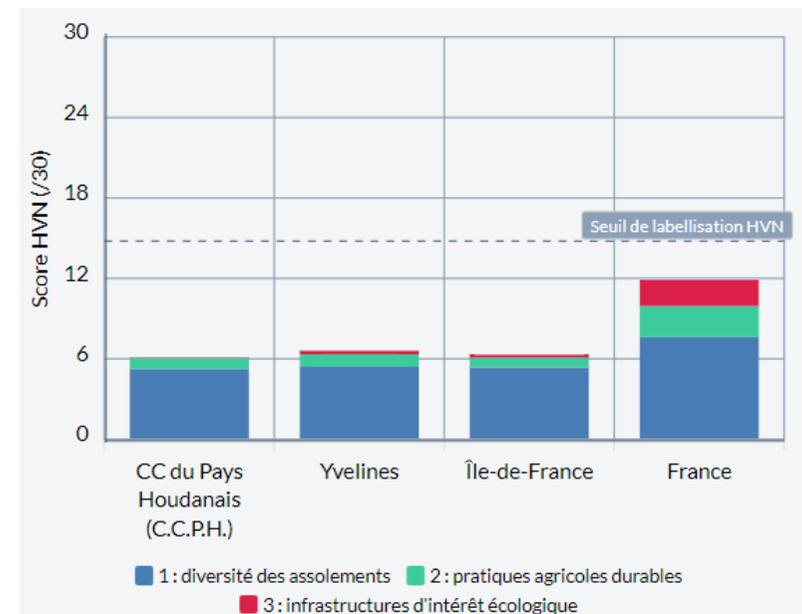


Une Valeur Naturelle insuffisante

L'organisme Solagro a développé un indicateur visant à reconnaître les exploitations à Haute Valeur Naturelle (HVN), au regard de plusieurs critères : la diversité des assolements, les pratiques agricoles durables, et la présence d'infrastructures d'intérêt écologique.

Le territoire du Pays Houdanais obtient une note insuffisante pour être reconnu Haute Valeur Naturelle au regard de ce label. La durabilité des pratiques agricoles et les infrastructures d'intérêt écologique sont particulièrement déficitaires.

La PAC 2023-2027 a inscrit une nouvelle catégorie d'éco-régimes sous la forme d'un **bonus « haie »** à destination des agriculteurs détenant 6% de haies gérées durablement sur l'ensemble de leur parcelle agricole.

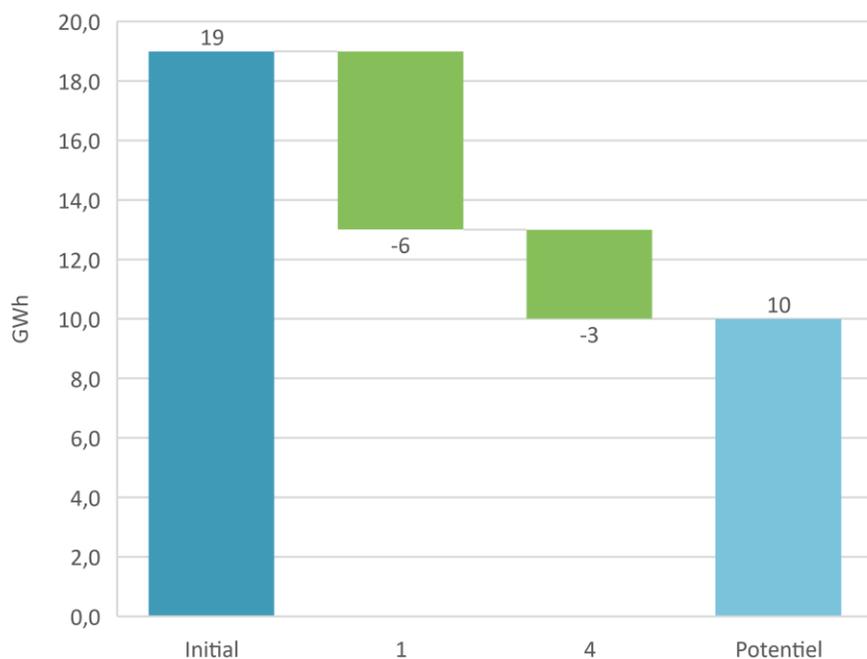




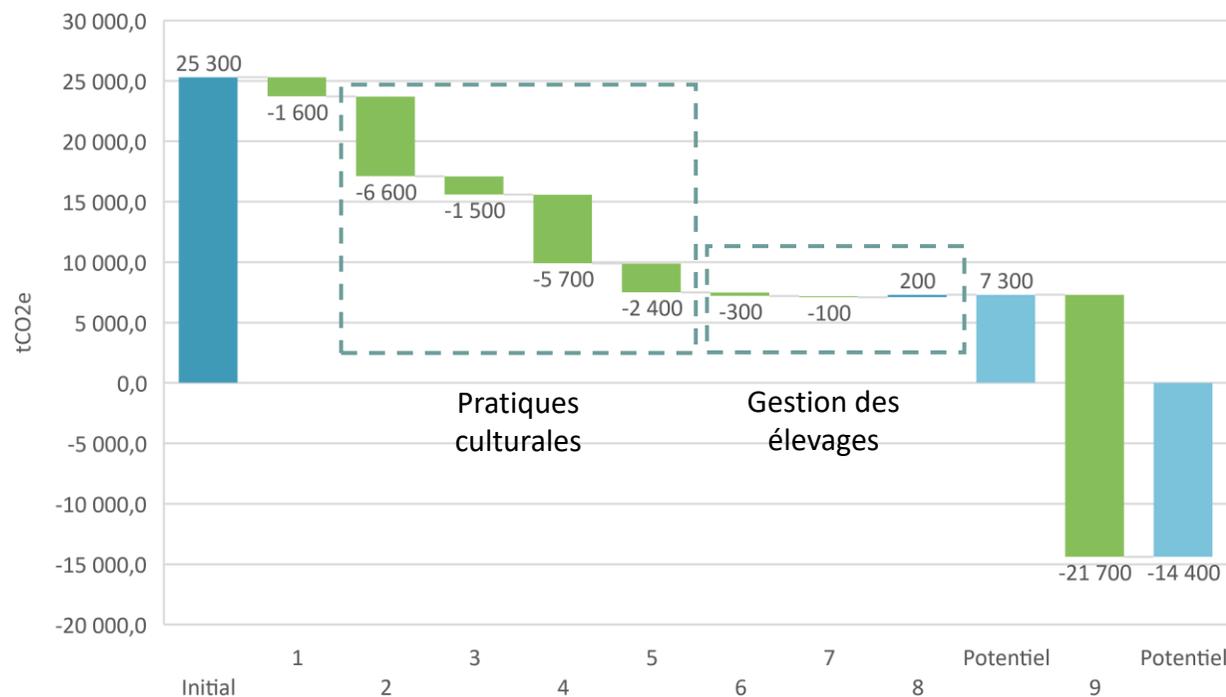
Potentiels - Economies d'énergies par les bâtiments et les machines, enjeu de séquestration carbone

Le secteur agricole est très peu consommateur d'énergie (environ 2% de la consommation totale) mais des économies de **9 GWh**, soit **-47%**, peuvent être faites en réduisant la consommation d'énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments d'élevage, des serres et pour l'utilisation des engins agricoles, ainsi qu'en généralisant les pratiques de non-labour. Le secteur agricole est en revanche très émetteur de gaz à effet de serre (émissions non-énergétiques principalement). Les pratiques culturales permettent de réduire les émissions. Au total, le potentiel maximal de diminution des émissions de GES (hors agroforesterie) est de **18 000 tCO₂e**, soit une baisse de **71%** des émissions. Au-delà de la diminution des émissions de GES, le secteur est également au cœur des enjeux de **séquestration carbone**, qui représente un potentiel fort (près de 22 000 tCO₂e) via le développement de l'agroforesterie et la plantation de haies, qui permettraient de faire de ce secteur un séquestrateur net de carbone.

Potentiel maximum de réduction des consommations d'énergie



Potentiel maximum de réduction des émissions de GES



- | | | |
|---|--|--|
| 1. Réduction chauffage et carburants engins | 4. Techniques sans labour | 7. Méthanisation des effluents d'élevage |
| 2. Diminution intrants de synthèse | 5. Cultures intermédiaires et bandes enherbées | 8. Optimisation gestion prairies |
| 3. Légumineuses en grandes cultures | 6. Optimisation gestion des élevages | 9. Agroforesterie et haies |



Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">✓ Surface Agricole Utile stable✓ Surface agricole par habitant suffisante pour le régime alimentaire actuel✓ Agriculture en cours de diversification par certains acteurs✓ Peu d'émissions de méthane En raison du faible cheptel bovin	<ul style="list-style-type: none">✗ Agrandissement des exploitations et diminution du volume de main d'œuvre agricole Se traduisant par une intensification : mécanisation, utilisation d'intrants✗ Pratiques agricoles préjudiciables à la biodiversité Seuls 2% de la SAU est en bio ou en cours de conversion✗ Une production trop spécialisée Qui ne permet pas de couvrir la consommation locale✗ 60% de la population est théoriquement dépendante de la voiture pour ses achats alimentaires✗ Manque d'outils de transformation pour structurer localement les filières

Enjeux pour le territoire du Pays Houdanais

- Assurer une **diversification de la production agricole**, pour renforcer la résilience alimentaire grâce aux circuits courts et réduire le recours aux intrants
- Développer des **pratiques agricoles plus favorables à la biodiversité** et à la séquestration carbone : réduction des intrants chimiques, meilleure gestion des infrastructures agroécologiques (haies, lisières, prairies humides...).
- Développer des **outils de transformation** pour favoriser la relocalisation et la diversification
- Accompagner la transition vers des **régimes alimentaires moins carnés**